

POINT DE VUE

# Pour une coopération transfrontalière renforcée

L'Alsace doit être la tête de pont de la France en direction de l'Allemagne et de l'Europe centrale, estime Pierre Meyer, qui eut en charge les politiques d'ouverture internationale à la Région Alsace.

Par Pierre MEYER

« **TOUT CE QUI TOUCHE** à l'Alsace est international par essence, tant au plan historique que géographique et culturel. C'est évident dans le bassin du Rhin Supérieur (Suisse du nord-ouest, Alsace, Pays de Bade, Palatinat du sud, voire Sarre). L'environnement, les transports, la formation, la culture et les questions de développement en général doivent s'inscrire dans cet espace entre les Vosges, la Forêt Noire et le Jura. Il est vital pour les autorités françaises de donner aux territoires frontaliers des compétences et des moyens afin d'assurer un développement optimal.

Dans le bassin du Rhin supérieur, le fleuve représente un fournisseur considérable d'énergie hydraulique propre ;

il offre un potentiel en eau indispensable tant à l'urbanisation qu'au développement agricole.

Le meilleur exemple, négatif, a été l'accident nommé « TCHERNO-BÂLE » (1986). Ceci concerne également la nappe phréatique pour sa masse et pour la qualité de l'eau (à améliorer).

## Des formations théoriques et pratiques

S'agissant des transports, le problème n°1 semble être l'énorme trafic de poids lourds qui de Bâle ou Belfort passe par l'Alsace, essentiellement parce que l'autoroute A5 en Pays de Bade, rive droite, parallèle à la A35 en Alsace côté rive gauche, est à péage, tandis que du côté français elle est gratuite. Les véhicules qui l'utilisent tous les jours passent des heures dans les embouteillages.

Les réformes liées aux questions sociales ayant été prises chez nos deux voisins il y a plus de dix ans, il y a aujourd'hui plus de 100 000 actifs qui résident en France et travaillent en Allemagne ou en Suisse. De même les investissements privés venant des

deux voisins sont importants (exemple l'allemand Würth à Erstein ou dans le Haut-Rhin l'helvétique Endress et Hausser). En termes de formation il faut donner à notre territoire des formations en langue allemande tant théoriques que pratiques en entreprise ; l'apprentissage est très performant chez les voisins, il y est bien considéré. Il paraît essentiel de donner aux collectivités françaises des compétences leur permettant d'agir en direct avec les collectivités étrangères voisines.

## Un processus bloqué

Du temps du président Zeller, le Conseil régional d'Alsace organisa en 2008 un congrès tripartite dont l'objectif était la mise en place d'un Groupement européen de coopération territoriale qui aurait pris en charge les opérations de développement. Ceci en lien avec les autorités nationales et communautaires puisque l'espace



Pierre Meyer. ARCHIVES

Rhin supérieur bénéficiait et bénéficie toujours du programme INTERREG dont l'objectif est de cofinancer les projets de coopération transfrontalière (il s'agit de projets cofinancés jusqu'à 50 % par l'Europe et son Feder).

La disparition d'Adrien Zeller (2009) et les changements politiques qui ont suivi à Stuttgart comme à Strasbourg ont bloqué le processus. Mais l'Alsace voire la Moselle ont besoin de compétences et de moyens nouveaux, dans l'intérêt général de la France.

Si les territoires d'outre-mer ont besoin d'investissements lourds, publics et privés, les régions de France doivent être redéfinies dans leur périmètre opérationnel. Cela suppose une plus grande efficacité, donc des compétences nouvelles afin de mieux coopérer avec les voisins directs d'autres pays européens ». ■